

M. TH.

PIERRE SHARFF

AVOCAT

DOSSIER N° 221/-

STANLEYVILLE, LE 10 octobre 1938/-
TÉLÉPHONE 88

n° 2075

PRIERE DE RAPPELER LE N°
DU DOSSIER DANS LA RÉPONSE

Monsieur l'Huissier de et à
RUHENGRI

Ruhengeri



10515

Monsieur l'Huissier,

AFFAIRE AHAMED TEJA c/ LAKSHMAN DAS

Je vous rappelle ma lettre du 17 septembre
dernier.

Avez-vous signifié l'exploit de main levée.

Agréez, Monsieur l'Huissier, l'expression de mes
sentiments distingués.

P. P.